

# EGORA

## Budget sécu 2010 : Un Ondam à 3 %

Article paru le : Jeudi 31 Décembre 2009

Catherine Le Borgne

Après le gros morceau de la loi Hôpital, patients, santé, territoire (Hpst), promulguée le 22 juillet dernier, le débt autour du projet de loi de financement de la sécurité sociale 2010 est apparu un peu en dessous de la main.

Plusieurs points sont néanmoins à noter.

- . Prévission d'un trou de 14,5 milliards d'euros pour le régime général de l'assurance maladie sur 155,7 milliards de dépenses,

- . Objectif national des dépenses d'assurance maladie 2010 fixé à 3 % (contre 3,3 % l'an passé), réparti entre 2,8 % pour la ville et l'hôpital et 5,8 % pour le médico-social. L'Ondam sera inférieur à 3 %, vient de prévenir le ministre du Budget, pour les trois années suivantes.

- . Nouveau plan de maîtrise des dépenses de 598 millions d'euros, reposant notamment sur des baisses de tarif des radiologues et biologistes.

Au chapitre des innovations :

- . Possibilité d'obtenir un financement de l'assurance maladie lorsqu'un praticien « de la naissance » est confronté à un sinistre au-delà de la période de couverture de son assurance en responsabilité civile,

- . Surveillance et suivi biologique de la contraception des femmes par les sages femmes, sans en référer au médecin traitant,

- . Prémices de la réforme des ALD. La Lfss 2010 instaure le fait que les malades en ALD guéris depuis plus de cinq ans, ne pourront plus bénéficier du 100 % hormis pour les actes et prestations nécessaires à leur suivi.

- . Procédure alternative à la mise sous entente préalable par la Cnam.